

R1
Suite à la lecture de la notice explicative et du
scenario retenu, je trouve inapproprié de ne prévoir qu'un seul
axe principal avec une entrée / sortie. Si je comprends bien il y
aura 120 + 90 soit 210 logements soit 400 voitures potentielles (1260 à terme)
Un 3^{em} axe de sortie sur la D68 (route neuve - le Gallier)
permettrait de soulager le va et vient de l'axe Nord-Sud et
de fluidifier les accès. D'autre part, je n'ai pas vu ce qui était
envisagé concernant la ligne moyenne tension présente sur
le chemin du théâtre voisin. J'espère que le projet prévoit
son effacement.

Il me semble que l'espace du chemin actuel ne permet pas
de réaliser une route à double sens avec trottoir intégré. Je pense
aussi en fait habitant le lieu-dit qui pourrait ne pas être en
sécurité selon le nombre de voitures circulant sur ce futur axe
Merci de votre prise en compte. F. DÉZÉ 06 79 70 61 30.

(observation laissée le mercredi 22 Janvier)

Hubert PAPIN - lundi 27 janvier 2020

* Y aura-t-il une dernière réunion publique par
présentation des plans.

R2
* Y aura-t-il le tout à l'égout pour les maisons
avoisnantes.

* Attention ! Débris de verres dans la maine qui appartenait
à G. MASSON.

*